

# ACTION URGENTE

## LES CONDITIONS DE DÉTENTION DE MAHIENOUR EL MASSRY SE DÉGRADENT

**La prisonnière d'opinion Mahienour El Massry est détenue dans des conditions « atroces », selon sa famille. Elle purge une peine de 15 mois de prison, tout comme un journaliste et un militant.**

Les conditions de détention de la prisonnière d'opinion **Mahienour El Massry** sont « atroces » depuis trois semaines, affirme sa famille dans une déclaration publiée le 31 octobre sur la page Facebook *Free Mahienour*. Les familles ne sont plus autorisées à apporter de la nourriture ni d'autres produits de base. Les autorités pénitentiaires ont demandé aux détenus de les acheter à la cantine de la prison, ce que beaucoup ne peuvent pas se permettre, a fait savoir Maysoon, la sœur de Mahienour El Massry, dans cette déclaration. Mahienour est incarcérée à la prison pour femmes d'al Abadeya, dans la ville de Damanhour.

Elle partage une cellule de 5 mètres sur 6 avec de nombreuses codétenues, et l'eau n'est disponible que quatre heures par jour, ce qui pose des problèmes d'hygiène. Les détenues en ont appelé au directeur de la prison et au Conseil national des droits humains. Le directeur a répondu qu'il fallait patienter entre 10 et 15 jours avant que le problème de l'eau ne soit résolu. Les détenus se plaignent depuis longtemps des conditions carcérales en Égypte. Un avocat spécialisé dans la défense des droits humains a déclaré à Amnesty International que les autorités l'ont empêché de rendre visite à Mahienour El Massry en prison, sans aucun motif légitime.

Le 31 mai, une cour d'appel a confirmé la déclaration de culpabilité de Mahienour El Massry et réduit sa peine de deux ans à 15 mois de prison, tout comme celles du journaliste **Youssef Shaaban** et du militant **Loay El Kahwagi**, déclarés coupables notamment d'avoir « manifesté devant le poste de police de Mahatet el Ram et à l'intérieur » (dans la ville d'Alexandrie), « agressé des policiers et des employés » et « insulté le ministère de l'Intérieur ». Leur recours en appel a été rejeté le 20 septembre. Youssef Shaaban souffre d'hépatite C : il a sollicité au mois d'août une libération pour raisons médicales, mais sa requête a été rejetée. Les autorités carcérales l'empêchent de recevoir les médicaments dont il a besoin, selon son épouse.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe ou dans votre propre langue :

- priez instamment les autorités égyptiennes de libérer Mahienour el Massry immédiatement et sans condition, et de veiller à ce que sa déclaration de culpabilité soit annulée car c'est une prisonnière d'opinion, détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits aux libertés d'expression et de réunion ;
- demandez-leur de prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer les conditions à la prison d'al Abadeya ;
- appelez-les à relâcher Youssef Shaaban et Loay el Kahwagi, et à veiller à ce que leur déclaration de culpabilité soit annulée, car il semble qu'ils ne soient détenus que pour avoir exercé de façon pacifique leurs droits aux libertés d'expression et de réunion, ou à les inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi et à les juger dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès ;
- demandez-leur de veiller à ce que Youssef Shaaban bénéficie des soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 DÉCEMBRE 2015 À :

#### Procureur général

Nabil Sadek  
Office of the Public Prosecutor  
Madinat Al-Rehab  
Cairo, Égypte  
Fax : +202 2 638 1956

(aux heures de bureau, TU + 2)

**Formule d'appel : *Dear Counsellor, / Monsieur le Procureur général,***

#### Président

Abdel Fattah al-Sisi  
Office of the President  
Al Ittihadia Palace  
Cairo, Égypte  
Fax : +202 2 391 1441

Courriel : p.spokesman@op.gov.eg

alaa.youssef@op.gov.eg

**Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,***

#### **Copies à :**

Adjointe au ministre des Affaires étrangères, chargée des droits humains  
Mahy Hassan Abdel Latif  
Ministry of Foreign Affairs  
Corniche al-Nil, Cairo  
Égypte  
Fax : +202 2 574 9713  
Courriel : Contact.US@mfa.gov.eg

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 107/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde12/1867/2015/fr/>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## LES CONDITIONS DE DÉTENTION DE MAHIENOUR EL MASSRY SE DÉGRADENT

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ce n'est pas la première fois que la famille de Mahienour El Massry dénonce des conditions de détention difficiles. En juin, son avocat a déposé plainte auprès du Conseil national des droits humains au sujet du nombre trop élevé de détenues dans la cellule et du manque d'aération. En septembre, ses proches ont réagi avec colère aux affirmations du Conseil selon lesquelles Mahienour El Massry n'était pas là lorsqu'ils sont venus lui rendre visite à la prison d'al Abadeya ; ils affirment qu'elle n'a jamais été prévenue qu'ils étaient venus la voir. Mahienour El Massry a également dénoncé des actes de torture et mauvais traitements infligés à d'autres détenues à l'hôpital de la prison, les fouilles au corps effectuées par les gardiens, les portes des cellules fermées à 16 heures, et les visites bien plus courtes que les 60 minutes qu'autorise le droit égyptien.

Mahienour El Massry, Youssef Shaaban et Loay El Kahwagi ont été reconnus coupables de « rassemblement devant le poste de police de Mahatet el Ram et à l'intérieur » (6 mois), et « agression contre des policiers et des employés » (6 mois). Tous trois ont déclaré qu'ils protestaient pacifiquement à l'intérieur et à l'extérieur du poste en solidarité envers des avocats qui y étaient détenus et interrogés le 29 mars 2013.

En effet, trois avocats ont été arrêtés le 29 mars 2013 par des membres des Frères musulmans, qui les ont emmenés au poste de police de Mahatet el Raml et les ont accusés d'être des opposants politiques qui pourraient tenter d'incendier leurs locaux, selon le témoignage de Mahienour el Massry et de son confrère Nasser Khattab, qui se sont rendus au poste afin d'être présents lors de l'interrogatoire. Cet épisode s'est déroulé pendant le mandat de l'ancien président Mohamed Morsi, qui était un cadre des Frères musulmans avant son entrée en fonction.

Dans son témoignage, Nasser Khattab a indiqué que des policiers avaient empêché d'autres avocats d'assister à l'interrogatoire et les avaient agressés verbalement et physiquement. Les avocats agressés ont décidé d'organiser un sit-in au poste de police, réclamant que le ministère de l'Intérieur présente des excuses officielles au Syndicat des avocats, dont ils sont membres, ou que le parquet ouvre officiellement une enquête. Aucune de leur demande n'ayant abouti, la manifestation s'est poursuivie jusque tard dans la nuit ; des manifestants s'étaient massés devant le poste de police en signe de solidarité.

Des policiers de toute la ville d'Alexandrie, ainsi qu'environ 500 militaires et deux véhicules de police, sont arrivés devant le poste vers 1 h 30 du matin, selon le témoignage vidéo de Youssef Shaaban. L'épouse de ce dernier, Ranwa Mohamed Youssef Ali, a déclaré à la télévision que des policiers l'avaient agressée sexuellement au moment où ils tentaient d'arrêter son mari. La police a interpellé plusieurs personnes sur les lieux, dont Mahienour el Massry, Youssef Shaaban et Loay el Kahwagi, avant de les relâcher dans la journée.

Le dossier est resté en latence, avant d'être rouvert le 20 mars 2014 lorsque 11 personnes, dont Mahienour El Massry, Youssef Shaaban et Loay El Kahwagi, ont été inculpées des mêmes accusations, notamment d'avoir « agressé des policiers » et « dévasté le poste de police ». Chacune a été condamnée à deux ans de prison et à une amende de 5 000 livres égyptiennes (580 euros), le 9 février 2015. Mahienour el Massry, Youssef Shaaban et Loay el Kahwagi ont interjeté appel. Les autres accusés ont été jugés par contumace car ils sont entrés dans la clandestinité, selon un avocat de la défense.

Mahienour El Massry est une éminente avocate spécialiste des droits humains qui exerce à Alexandrie, où elle joue un rôle de premier plan dans la défense des droits des travailleurs et des réfugiés. En 2014, alors qu'elle était derrière les barreaux, elle a reçu le prestigieux prix international des droits de l'homme Ludovic-Trarieux, décerné chaque année à un avocat qui défend le respect des droits fondamentaux.

Noms : Mahienour el Massry (f), Youssef Shaaban (h), Loay el Kahwagi (h)

Action complémentaire sur l'AU 107/15, MDE 12/2845/2015, 9 novembre 2015

